

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2023-112587
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE
Adresse postale: 5 rue Saint Pierre BP 158
Ville: YVETOT
Code NUTS: FRD22 Seine-Maritime
Code postal: 76190
Pays: France
Courriel: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr
Téléphone: +33 0235959600
Fax: +33 0235959205

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.marches-securises.fr>

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: ESH

I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

CONTRAT DE DERATISATION ET DESINSECTISATION DU PARC LOCATIF DE LOGEAL IMMOBILIERE
Numéro de référence: 2023DT19

II.1.2) **Code CPV principal**

90920000 Services d'hygiénisation d'installations

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

ce marché est un contrat qui a pour objet la dératisation et de désinsectisation donc, il a comme objectif l'éradication des nuisibles sur le patrimoine de LOGEAL IMMOBILIERE

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

90920000 Services d'hygiénisation d'installations

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD2 Haute-Normandie

Lieu principal d'exécution:

Sur l'ensemble du patrimoine de LOGEAL IMMOBILIERE

II.2.4) **Description des prestations:**

Désinsectisation et Dératation

Cette prestation doit aboutir à la destruction totale de toute nature rampants et volants (blattes, punaises, puces, fourmis, guêpes, scorpions...).

La protection permanente des locaux doit être garantie contre toute nouvelle invasion à l'aide d'un traitement spécifique.

Localisation :

intérieur des logements selon la DPGF

Parties communes : cages d'escaliers, vide sanitaires, caves, entrées, couloirs, gaines techniques, locaux, vide-ordures, combles...

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique entré en vigueur en date du 1er Avril 2019.

Il s'agit d'un marché de services à prix forfaitaires (DPGF) et de commandes ponctuelles (BPU), sous forme de marché à bons de commande sans quantité minimum ni maximum et sans montant minimum mais avec un montant maximum de 150 000.00 € HT sur la totalité du marché.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: valeurs techniques jugées sur la base des éléments demandés au CCTP, au RC et remis dans le mémoire technique / Pondération: 40

Prix - Pondération: 60

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le contrat pourra être reconduit 3 fois par reconduction tacite pour une durée d'un an à partir du 1er janvier de chaque année.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

La valeur technique sur 40 points est composée de 4 sous-critères
les notes sont additionnées pour obtenir un total sur 40 pts

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 15/09/2023

Heure locale: 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: 15/09/2023

Heure locale: 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) Informations complémentaires:

Le marché est conclu pour une première période de 12 mois démarrant au 1er janvier 2024 (envoi en recommandé avec demande d'avis de réception du marché signé par le représentant de LOGEAL Immobilière) jusqu'au 31 Décembre 2024 et renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une durée d'un an à partir du 1er janvier de chaque année s'il n'est pas dénoncé 3 mois avant son expiration, par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties.

La date limite maximum du présent marché toutes reconductions comprises ne pourra excéder le 31/12/2027.

En cas de non-reconduction annuelle du marché, la personne habilitée à signer prend la décision expressément par écrit de ne pas reconduire l'année suivante 3 mois avant la fin de l'année concernée (exemple : si le marché n'était pas reconduit pour l'année 2025, le prestataire titulaire recevrait le courrier de non-reconduction avant le 30 septembre 2024). Dans ce cas, le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours (soit 2023 si l'on reprend l'exemple ci-dessus).

Le titulaire ne peut refuser la reconduction tacite sauf décision contraire prise par le pouvoir adjudicateur comme mentionné dans le paragraphe ci-dessus

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de LILLE
Adresse postale: 13 Avenue du Peuple Belge
Ville: LILLE
Code postal: 59000
Pays: France
Téléphone: +33 0320783333

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Dans le cadre de la présente procédure de passation, nous vous informons que vous pouvez exercer les voies de recours suivantes :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.

- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).

- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est celui du ressort territorial du coordonnateur du groupement de commandes, c'est-à-dire le Tribunal de Judiciaire de Lille.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal Judiciaire de LILLE
Adresse postale: 13 avenue du peuple Belge
Ville: LILLE
Code postal: 59034
Pays: France

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

11/07/2023